



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

spmfm@gers-agriculture.org. Web : [//www.apiculture.com/spmf](http://www.apiculture.com/spmf)

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18. Fax : 05 62 33 23 83. Mail : jschiro@miel-de-france.com

Analyse économique SPMF de fin de saison Envoyée à France AGRI MER le 26 Septembre 2015.

Introduction du secrétaire général Thomas Mollet
Pour l'envoi aux adhérents le 7 Novembre 2015 :

C'est la fin de la saison apicole dans la plupart des régions, et avec la disponibilité partiellement retrouvée des « représentants » des apiculteurs, la reprise des réunions nationales : comité apicole de FranceAgriMer, conseil d'administration de l'ITSAP-Institut de l'abeille, réunions pour constituer une interprofession, etc.

Comme à son habitude, le SPMF propose (ci-dessous, sous forme de communication au Comité Apicole de FAM) un bilan de la saison, qui croise l'état des récoltes de miel français avec la situation du marché du miel, et l'état sanitaire du cheptel.

En effet, nous étions absent aux réunions FranceAgriMer des 28 et 29 septembre dernier. Nous avons donc compensé en envoyant le samedi 26 septembre, le mail ci-dessous.

Si vous êtes habitués à cette analyse annuelle de la part du SPMF (quoi de plus normal pour un syndicat professionnel ?), il faut constater son originalité répétée dans le paysage syndical apicole français : loin de chercher des liens de causalité, ou d'explications faciles (au sens de "conciliante" ou "commode"), elle questionne année après année la situation apicole, tout en la décrivant globalement.

Cette méthode aboutit à des bilans de saison transparents, dynamiques, dotés d'une objectivité régulièrement reconnue (oralement, dans les réunions) par les autres syndicats apicoles comme de bonnes analyses.

Vous y retrouverez le style de Joël, parfois cynique, marquant plus une lassitude à se répéter dans l'analyse (sans concession à la commodité), et les outils à mettre en œuvre pour notre filière, qu'un esprit intransigeant.

N'y aurait-il qu'au SPMF que l'on parle en même temps d'économie apicole et de sanitaire ? Du prix du miel français dans le paysage économique mondial ? De crise sanitaire côtoyant un bien être économique ?

Vous noterez que ce bilan de saison est rigoureusement tourné vers l'avenir de la filière, et qu'il s'efforce de poser les questions essentielles pour celle-ci (tout en vous épargnant le mot « durabilité » !).

Bonne lecture. Thomas Mollet, secrétaire, 7 novembre 2015.

Voici ci dessous en noir le mail d'excuse envoyé à FAM

Le 26 septembre 2015 en guise de bilan de fin de saison.

Vous trouverez ci-dessous une analyse ultra sommaire de la situation sanitaire et économique de cette saison 2015. D'autres textes suivront sur les divers sujets d'actualité et le SPMF sera présent aux prochaines réunions.

1. Le cheptel et les récoltes :

2015 est une très bonne année de miel. Il y a eu un peu partout beaucoup de miellat (autant Sapin que feuillus), lavande et luzerne (excellente nectarification dans la Marne, totalement nulle en Midi Pyrénées et dans plusieurs autres secteurs) . Sans que les intoxications soient en cause, Il y a très peu de tournesol « pur ». Il faudra essayer de comprendre l'absence (quasi-totale par endroit) de nectarification. Afin d'éviter le moindre malentendu, il ne s'agit pas de dire que les intoxications ont disparu. Simplement, dans de nombreux secteurs, les tournesols n'ont pas sécrété de nectar.

Globalement, on peut dire de manière à peine caricaturale, qu'il y a deux fois plus de miel que l'an dernier et deux fois moins qu'il y a 25 ans. À la question de savoir pourquoi il y a si peu de miel récolté alors que les miellées ont été très abondantes, la réponse est simple : cela tient, comme d'habitude, aux anomalies de comportement du cheptel.

Nous reviendrons sur le sujet mais les enseignements 2015 sont très intéressants. Alors que les années précédentes la météo capricieuse et l'insuffisance des miellées pouvait faire illusion, cette année, plus personne ne peut se voiler la face : le cheptel apicole est dans une situation « sanitaire » qu'on peut clairement qualifier de catastrophe écologique. Ce n'est pas un épiphénomène marginal circonscrit géographiquement ou lié à des phénomènes conjoncturels. Il faut dire et répéter que ceux qui, pas seulement à l'UNAF, soutiennent que les abeilles des zones urbaines se « portent bien », sont des escrocs.

Nous y reviendrons, tant dans le cadre du projet sanitaire que sur l'analyse plus détaillée des anomalies de comportement du cheptel. Concernant le dossier sanitaire sur lequel nous nous excusons de ne pas encore avoir répondu, il n'est pas question pour le SPMF de s'opposer aux projets administratifs. Bien entendu, comme d'habitude, nous apporterons notre contribution technique afin d'essayer d'aboutir à une réglementation efficace et réaliste..... ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Pour corriger la catastrophe écologique qui se déroule sous nos yeux, il est indispensable que les apiculteurs se livrent à des acrobaties techniques et une intensité de travail totalement inconcevables dans les autres secteurs économiques.

Si l'apiculture va mal, la plupart des apiculteurs qui ont suffisamment d'expérience pour continuer à produire vont financièrement très bien. Cela ne peut se faire qu'au prix d'une inventivité sans cesse renouvelée dans les techniques utilisées et un rythme de travail effréné.

L'embauche d'un salarié en respectant les contraintes du code du travail est impossible. En conséquence, c'est l'exploitant et sa famille qui mènent un régime de forçat. C'est une situation malsaine qui ne durera pas. Cela explique aussi les raisons pour lesquelles, les apiculteurs professionnels, de mars à septembre, sont totalement indisponibles en dehors de leur exploitation.

2. L'économie apicole :

Après plusieurs années de hausse spectaculaire, les prix du miel sont en baisse.

Comme d'habitude, Il faut distinguer deux marchés :

❖ L'international (prix en \$ ou €/kg net, en camions ou containers complets, livré acheteur... Tout compris en quelque sorte) :

- La chine truste toujours (entre 1,7 et 2,5€ dédouané) le marché du bas de gamme et/ ou des miels falsifiés. C'est le seul pays ou les prix montent. Phénomène nouveau, il arrive qu'il y ait des ruptures de stock. La qualité s'améliore.... Il faut dire qu'on part de loin.
- Les États Unis qui arrachaient depuis plusieurs années l'essentiel de la production d'Amérique du sud, ne sont plus acheteurs.
- Les récoltes d'Europe de l'Est sont meilleures que les années précédentes mais moins bonnes qu'espérées. Les avis sont partagés sur la récolte d'acacia. Certains opérateurs pensent qu'elle est relativement faible ce qui justifie le prix « élevé » de 5,00€. D'autre affirment qu'elle est très bonne et de plus en plus consommée localement.
- L'Espagne n'a qu'une récolte très moyenne de tournesols et toutes fleurs basiques.
- L'Italie (qualité semblable à la France) a une bonne récolte. L'Allemagne (qui ne pèse que sur son marché domestique avec de nombreux petits producteurs en vente directe) excepté pour le colza (parfois plus de 40kg de moyenne), ne semble pas avoir fait beaucoup de miel..... sous réserve de confirmation compte tenu d'un écoulement anecdotique sur le marché « normal ».
- Une fois de plus, Il n'y a que l'Ukraine qui peut offrir des volumes considérables.

En euros, environ, et dans les dernières semaines, l'Ukraine était à moins de 3, l'Europe de l'est à 3,30, l'Espagne à 4. Le châtaignier et le forêt d'Italie à 5, le sapin de Pologne à 7 ou 8,00 et l'acacia de Hongrie ou Roumanie à 5. Aujourd'hui, 26 septembre 2015 ces prix ont baissé de 5%.

Ces derniers mois et compte tenu de l'arrêt des achats par les États Unis, L'Amérique du sud est passée de 4 \$ à 3 et ne cesse de baisser (bonne récolte au Canada).

- ❖ La France (prix en €/kg net, à partir de un fût, départ apiculteur. Il faut donc compter en sus tous les frais annexes) :

Les ventes directes marchent très bien.

Sur le circuit long (ou habituel si on préfère), il n'est pas possible de fixer un prix de marché car, sauf besoins spécifiques, il n'y a pas beaucoup d'acheteurs, qui, en plus, ne sont pas pressés d'être livrés. Quelques ventes confidentielles se sont faites en Août au tarif 2014. En conséquence, en petits volumes, on peut trouver des apiculteurs en besoin impérieux de trésorerie qui vendent en panique quelques fûts de tournesol à 4,00€, et des acheteurs tout aussi désespérés qui peuvent acheter quelques fûts à 7,00€. Il n'y aurait aucun sens à tirer une tendance générale de ces transactions anecdotiques.

À cela s'ajoute

- les ventes au noir inter apiculteur qui, à l'origine, ne sont pas liées à une volonté de frauder le fisc. C'était lié au statut civil de l'exploitation agricole..... depuis, les choses ont évolué. Il est totalement anormal, pour 2 pays membres de l'Union Européenne, de voir une telle différence de statut fiscal et social entre la France et l'Italie.
- La fraude phénoménale qui sévit sur le marché du miel..... qui est un autre sujet.

Il y a donc deux raisons principales à la baisse à venir du prix du miel :

- Les invendus de miel français 2014 liés au refus de Carrefour et la grande distribution qui ont préféré laisser leurs rayons vides de miel français plutôt que de répercuter les hausses,
- L'arrêt des achats des États unis en Amérique du Sud.

Pour l'instant, plutôt que d'effondrement, il serait plus exact de parler de trou d'air. Les opérateurs attendent de voir jusqu'où ira la baisse avant de reprendre leurs achats. Si effondrement il doit y avoir, il est encore à venir.

Par ailleurs, traditionnellement, le miel français, réputé de bonne qualité et apprécié tant par les consommateurs locaux qu'à l'exportation est sensiblement plus cher..... il est même 10 à 20% plus cher que le miel d'Italie de qualité comparable. Cependant, une chose est d'être 10 à 30% plus cher que l'importation, une autre est d'entretenir l'illusion de pouvoir tenir les marchés à des tarifs prohibitifs jusqu'à 50 à 100% plus élevés que l'importation.

Il faudra donc surveiller deux indicateurs :

- La reprise des achats de miels français par la grande distribution à des tarifs 10 à 20% plus raisonnables que ceux de l'an dernier,
- La reprise ou non des importations en provenance d'Amérique du Sud de la part des États Unis. S'ils persistent à ne rien acheter, il est à craindre une chute des cours d'import nettement en dessous de 3,00€. Dans ce cas, imaginer le miel français à 5,50 ou 6 est de la pure utopie.

Si la baisse des cours des miels français se limite à 10%, ce sera un moindre mal. En tout cas, ceux qui refusent de voir la réalité du mauvais état du cheptel en face en entretenant l'illusion que des palliatifs techniques et l'augmentation continue des prix compensera la baisse de production (sans parler de l'augmentation des coûts), en seront pour leurs frais. Sans solution de fond sur l'état « sanitaire » du cheptel, l'économie apicole est condamnée au déclin.

Comme indiqué plus haut, le SPMF apportera ses contributions dans les semaines à venir. Nous restons farouchement partisans de l'organisation de la filière et de la transparence qui sont les principales raisons de son effondrement. C'est un désaccord majeur et ancien avec l'UNAF, le SNA et la plupart de nos contradicteurs.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir porter à la sagacité des six autres syndicats et de leurs divers courants internes (il faut au moins ça pour soutenir une activité économique aussi marginale et en si grande déconfiture), les informations contenues dans ce mail. Ils auront certainement à cœur d'en confirmer l'essentiel si cela correspond à la réalité, ou d'en corriger les erreurs et les imperfections s'il y en a.

Il sera bien temps en janvier prochain de faire le bilan et d'arbitrer entre ceux qui vivent dans la réalité et ceux qui persistent dans l'irrationnel.

Avec mes excuses renouvelées pour notre retard dans les contributions et mon absence à ces premières réunions.....

Rendez vous en Janvier 2016 pour l'arbitrage s'il y en a besoin.

Joël Schiro Président du SPMF, 26 septembre 2015.